

Objet : Demande de prise en charge – Tiers payant – Evin responsable à partir de 2022

Cher(e) adhérent(e),

Vous bénéficiez d'un contrat frais de soins de santé responsable ouvrant droit au tiers payant à hauteur des frais réels pour toutes les prestations et actes pris en charge dans le cadre du panier de soins 100% Santé (optique, audiologie et dentaire). Pour les équipements hors 100% Santé, le tiers payant est limité au ticket modérateur.

### **Procédure**

Pour bénéficier du tiers payant, vous devez :

- Demander au professionnel de santé un devis des soins à réaliser afin d'établir un accord de prise en charge par BPCE Mutuelle

- Déposer ce document, et le présent courrier :

- De préférence (pour un traitement plus rapide), en ligne depuis votre espace personnel : <https://www.bpcemutuelle.fr/adherent/>(dans la rubrique « Mes démarches », sélectionner l'onglet « Transmission de devis » et préciser le type de devis « Devis autres »)
- Par courrier à : BPCE Mutuelle- 7 Rue Léon Patoux - CS 51032 - 51686 REIMS CEDEX 2\*

Dans tous les cas, l'adresse mail du professionnel de santé devra être précisée pour qu'il soit en copie de la réponse.

Vous recevrez une réponse (en moins de 5 jours ouvrés hors délais éventuels de poste) avec l'acceptation ou le refus, et en cas d'acceptation le montant pris en charge. Ce document sera à transmettre à votre professionnel de santé (si le mail n'a pas été renseigné lors de la demande de prise en charge) qui pourra pratiquer le tiers payant à hauteur des montants indiqués.

Le professionnel de santé devra nous adresser la facture à la même adresse.

Attention, cette procédure est réservée aux contrats n'incluant pas les services SantéClair / TP+.

Ceux-ci doivent être utilisés dès lors que vous en bénéficiez : dans ce cas, vous vous trouverez sur votre

carte de tiers payant les logos suivants :



Nous vous prions d'agréer, Cher(e) adhérent(e), nos salutations distinguées.

Votre Mutuelle

### **BPCE Mutuelle**

BPCE Mutuelle - Mutuelle, membre fondateur de la SGAPS EPS, régie par les dispositions du Livre II du code de la mutualité et immatriculée sous le n° SIREN 776 466 963. Siège social : 7, rue Léon Patoux - cs 51032 - 51686 Reims CEDEX 2 –  
Tél : 03 26 77 66 00.

